**Formation**

**« Production et santé des poissons d'élevage: Marins et d'eau douce »**

|  |
| --- |
| **Objectif global :**  A l’issue de cette formation, les participants seront en mesure d'identifier les normes de l’élevage des poissons (marins et d'eau douce ) et de bien gérer les problèmes sanitaires afin de contribuer à la structuration et au renforcement de la filière piscicole. |

|  |
| --- |
| **Objectifs pédagogiques :**   * Connaitre les particularités physiologiques, zootechniques et alimentaires des poissons en élevage. * Identifier les techniques de l’élevage des poissons. * Effectuer dans les normes, une visite de prospection sanitaire dans une ferme d’élevage de poisson * Gérer les maladies des poissons en élevage * Arpenter le risque d’introduction des maladies transfrontalières des poissons. |

|  |
| --- |
| **Public cible :**  Cette formation est dédiée aux vétérinaires du secteur public ou privé, en exercice ou à la recherche d’emploi, désirant acquérir des compétences dans le domaine de la production et de la santé des poissons d' élevage.  **Contenu :**  La formation portera principalement sur :   * Les conditions d’implantation d’une ferme aquacole * Les types et les conduites d’élevage des poissons . * La réglementation zoo sanitaire relative aux poissons d'élevage. * Les maladies des poissons en élevage et les approches thérapeutiques * Les résidus et les plans de contrôle chez les poissons d’élevage   **Méthodes pédagogiques :**  Parallèlement aux apports théoriques des formateurs, des méthodes pédagogiques actives sont mises en œuvre basées sur des visites de terrain et des exercices.  **Formateurs :**  Enseignants universitaires, vétérinaires et ingénieurs ayant une expérience confirmée dans les domaines de la production et de la santé des poissons d’élevage ainsi que de la réglementation y afférente.  **Lieu :** **Centre des stages de Chebba, Mahdia**.  **Durée et Période : 5 jours, du 30 mai au 3 juin 2016**  **Prix :** (les frais de la formation et du séjour en pension complète):   * **inscription individuelle: 400 DT** * **prise en charge par un organisme: 500 DT** |